

CONSTANTINE : BEDOUI CONSTATE, SERMONNE ET S'EN VA

Les responsabilités diluées !

Dans une métropole où le laxisme, laisser-aller et dilapidations de deniers et biens publics sont légion, assumés par ses sujets telle une malédiction immuable, les peines avec sursis que sont les remontrances essuyées par les coupables présumés de la part des hauts responsables de l'Etat sont autant d'affronts pour le citoyen, agacé qu'il est par la magnanimité dont bénéficient des commis de l'Etat au passif accablant.

La visite du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui, jeudi dernier à Constantine, décidée, apparemment dans la précipitation, puisqu'elle ne fut annoncée qu'au décollage de l'avion militaire qui transportait la délégation ministérielle à partir d'Alger, se devait d'être une réponse sans ambages à toutes les insuffisances révélées lors des inondations qui ont frappé les deux localités de la wilaya, El Khroub et Ali-Mendjeli.

Pour rappel, ces crues torrentielles ont fait trois victimes et des dégâts matériels importants alors que la mobilisation des services de la wilaya qui devaient parer au plus pressé en l'absence de son premier responsable, était en deçà des attentes devant ce qui s'apparentait à une véritable catastrophe naturelle.

Le communiqué qui a sanctionné ces réunions, malgré qu'il ne se veuille pas alarmiste, dégageait néanmoins les insuffisances des responsables locaux en mettant en exergue le curage des avaloirs, comme nous l'avons évoqué dans une de nos précédentes éditions.

Le ministre quant à lui, fort des rapports qui lui ont été adressés, voulait dans un premier temps, constater les dégâts de visu en se rendant à Ali-Mendjeli, où les traces des inondations étaient encore visibles à l'image des gros engins qui continuaient de déblayer les amas de terre charriés par les pluies diluviennes. Et c'est au niveau du carrefour communément appelé «les Quatre-Chemins», un lieu qui a connu de sérieuses montées des eaux auxquelles le tout nouveau directeur des travaux publics tentait tant bien que mal à apporter des réponses au ministre, car il n'avait pris ses fonctions que depuis 24 heures.

A signaler que la délégation ministérielle s'est rendue au domicile de l'une des victimes de cette catastrophe au niveau de l'unité de voisinage 17, lieu de résidence de la jeune K. N., morte à 22 ans, noyée dans l'atelier de confection située au rez-de-chaussée.

Le ministre présentera à la famille de la défunte ses condoléances au nom du gouvernement. Sur un autre site visité, El Baâaouia où les dégâts étaient tout aussi importants, le ministre, malgré les explications données révélera : «Quand bien même les précipitations étaient exceptionnelles, il faut dire que nous

avons agressé la nature, à quoi voulez-vous vous attendre lorsque vous construisez une route qui barre le tracé d'un oued, comme c'est le cas ici de l'oued El Baâraouia, la nature doit reprendre ses droits et ce qui s'est passé est de notre faute et je pense que dans beaucoup de points noirs, les études qui ont été faites n'étaient pas sérieuses et nous sommes contraints de payer cash des erreurs que nous aurions pu éviter.» Après un passage à la daïra d'El Khoub où le ministre s'est enquis du travail administratif monstre de cette circonscription, car le problème réside aussi dans la question du statut de la nouvelle-ville Ali-Mendjeli, dépendante de la commune d'El Khroub.

Créée en 2000 et accusant une fulgurante évolution, notamment du point de vue population puisqu'elle a atteint les 450 000 âmes, cette ville patauge dans une gestion administrative des plus contraignantes pour le citoyen. Le ministre qui présidera par la suite une réunion de



Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

travail au siège de la wilaya, sis à la cité Daksi qui a regroupé l'ensemble des responsables de l'exécutif et des élus pour une première mise au point dira d'emblée «nous avons constaté que ces précipitations étaient sans précédent, je considère à ce titre que c'est un avertissement qui doit nous donner à réfléchir pour les années à venir et afin d'atténuer des pertes encore plus importantes. Pour cela, nous devons nous mettre aux normes de construction d'une manière sérieuse, les constructions réalisées dans des terrains qui ne s'y prêtent pas doivent être interdites, celles qui s'y trouvent doivent être revues



D'importants dégâts ont été enregistrés.

et corrigées pour éviter le pire, toutefois, je tiens à signaler que le travail en amont qui doit se faire est très important et je parle en premier lieu du curage, une opération qui doit être faite en prévision de la saison hivernale et que, je pense, n'a pas été faite, ce qui est grave surtout que nous avons dégagé pour la wilaya de Constantine des crédits très importants. Constantine a bénéficié de la plus importante enveloppe financière au niveau national». Et de s'arrêter un moment pour demander l'avis du

ministre. J'ajoute qu'en matière d'équipement, vous avez bénéficié d'une enveloppe conséquente, je vois mal qu'un problème financier soit à l'origine de toutes ces défaillances, je dirai que c'est surtout un problème d'hommes».

En voulant être plus regardant sur la situation, le ministre donne la parole au responsable des catastrophes naturelles, Tahar Mellizi qui dira pour sa part : «Nous travaillons justement dans la gestion des catastrophes naturelles, parce que ces phénomènes deviennent récurrents à cause d'un réchauffement climatique de la planète et toutes ces transformations agissant sur le climat, d'où un dérèglement important sanctionné par des tempêtes violentes et autres phénomènes destructeurs et c'est pour cette raison que nous devons gérer ces situations d'une manière plus sérieuse car de par leur gravité, il faut avant tout privilégier le volet information, communication, et les mesures que le citoyen doit prendre en pareilles situations. Aussi, nous nous attelons à créer des délégations de gestion des catastrophes naturelles au niveau des wilayas avec les textes réglementaires qui les régissent.» Ce dernier nous dira à la fin de cette réunion ! «C'est surtout l'aspect informationnel qui a fait défaut, sinon, les victimes qui se trouvaient dans cet atelier seraient certainement épargnées si elles avaient écouté la radio».

L'autre volet non moins important reste le statut de la ville Ali-Mendjeli qui semble interloquer y compris le ministre de l'Intérieur «un groupe de travail s'attelle au niveau du gouvernement pour trouver une solution à cette ville, nous savons que ce qui se passe maintenant est en porte-à-faux avec la réalité de cette cité, il est impensable voire impossible qu'une ville aussi importante

dépende d'une commune moins importante en terme de nombre d'habitants et d'infrastructures, nous travaillons pour que Ali-Mendjeli dispose d'un exécutif qui sera appelé à gérer une ville qui n'a pas fini son programme de construction, un programme de 30 000 logements supplémentaires qui sont en cours de construction avec tous les édifices publics nécessaires». Et c'est là que le président de l'APC d'El Khroub intervient pour carrément une sorte de réquisitoire à l'endroit de tous les responsables présents. D'un ton ferme, il pestera : «Le problème qui se pose pour nous est en fait un problème organisationnel. Les prérogatives accordées aux élus ne leur permettent nullement d'agir dans des conditions normales et à titre d'exemple, qui déclenche le plan Orsec ? On ne le sait pas car dans ce qui s'est passé, il n'y a pas eu de plan Orsec, j'ajoute que pour l'Epic de Ali-Mendjeli, celle-ci n'est pas fonctionnelle depuis neuf mois, autant d'insuffisances qui auraient pu nous coûter encore plus cher, à titre indicatif, comment voulez-vous que l'on puisse travailler et anticiper ce genre de catastrophes lorsque nous voyons tous ces commerces le long de la route nationale, obstruant toutes les canalisations ou encore ces constructions illicites comme c'est le cas de la localité de Guettar El Aïch, une zone inondable où la moindre précipitation aura des conséquences catastrophiques et concernant le groupe de travail auquel vous faites allusion, Monsieur le Ministre, nous nous interrogeons sur cet esprit de centralisation qui nous écarte, nous les élus locaux, plus près de la réalité de nos circonscriptions, certes, les compétences sont là, l'université en fournit en grand nombre, ce sont les textes et les moyens matériels efficaces qui font défaut».

N. Benouar